



HAL
open science

Multilinguisme des territoires, plurilinguisme des citoyens, monolinguisme des institutions ?

Isabelle Léglise

► **To cite this version:**

Isabelle Léglise. Multilinguisme des territoires, plurilinguisme des citoyens, monolinguisme des institutions ?. *Langues et cité*, 2022, *Langues des Outre-mer*, 31, pp.2-5. hal-03907815

HAL Id: hal-03907815

<https://hal.science/hal-03907815>

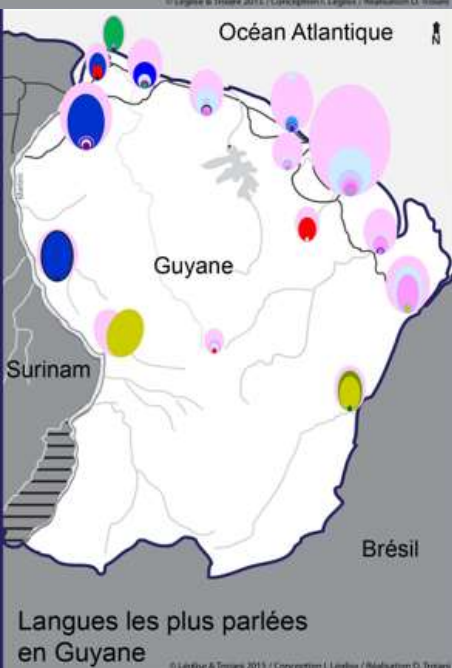
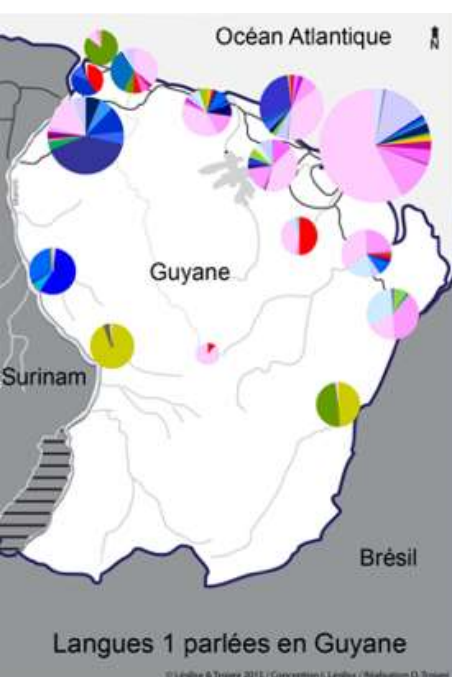
Submitted on 16 Aug 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'exemple de la Guyane...

CARTE 1 : DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DES LANGUES DE PREMIÈRE SOCIALISATION PARLÉES EN GUYANE



CARTE 2 : DISTRIBUTION DES LANGUES LES PLUS PARLÉES EN CHAQUE POINT DU TERRITOIRE

Si tous les territoires ultramarins présentent une grande diversité linguistique – 54 des 75 langues de France étant issues des Outre-mer, la Guyane est, sans doute plus que d'autres, l'illustration même d'un territoire fortement multilingue. Généralement pensée comme une mosaïque de communautés linguistiques et culturelles juxtaposées issues de mouvements de peuplement liés à l'histoire coloniale, à l'esclavage, au bagne ou aux migrations économiques ou politiques plus récentes, la Guyane contemporaine offre cependant de multiples facettes : des reconfigurations sociales et urbaines importantes, une population jeune et démographiquement très dynamique, une part importante de migrants venant de pays proches dans un contexte de mobilités transnationales traditionnelles, en même temps que des problèmes d'accès à l'eau, à l'électricité et aux services de l'État par exemple pour des villages isolés ou pour des personnes n'ayant pour certaines jamais été scolarisées en français.

Si la population guyanaise est souvent plurilingue, mêlant différentes langues au sein de communications quotidiennes, la plupart des jeunes enfants ne parlent pas français avant d'être scolarisés. Alors que le français joue le rôle de gate keeper pour l'accès à l'emploi tertiaire qui représente 8 emplois formels sur 10, il n'a qu'une place congrue dans de nombreuses situations : on peut travailler ou avoir des échanges commerciaux en s'exprimant uniquement dans un créole à base anglaise ou en portugais du Brésil, par exemple. Une partie importante de la population peut ainsi avoir un degré de connaissance du français assez limité. Un problème important d'accès aux droits de la population en découle : accès à l'éducation, à la santé, à la justice et aux services publics en général qui s'adressent généralement en français à leurs administrés.

Multilinguisme des territoires

Il y a différentes manières de représenter la diversité linguistique à l'échelle d'un territoire comme celui de la Guyane. On peut notamment proposer une liste de langues, comme dans le tableau 1, insistant sur leurs caractéristiques linguistiques et sur la proportion estimée de locuteurs de cette langue. Dans ce tableau, une vingtaine de langues sont listées. Parmi elles, 12 se retrouvent sur la liste des langues de France établie en 2003 (Cerquiglini 2003), ce sont désormais les « langues de Guyane » pour lesquelles des dispositifs d'enseignement sont possibles (Goury et al 2000, Alby et Légière 2005, 2016) même si c'est à titre expérimental (Lemerrier, Muni Toke et Palomares, 2014).

On peut également proposer des cartes, représentant les différentes langues de première socialisation, acquises et utilisées au sein de la famille, comme la carte 1 ou représentant les langues les plus fréquemment parlées dans une zone géographique, comme la carte 2, c'est-à-dire les langues pouvant jouer un rôle véhiculaire localement. Par ailleurs, le détail de l'importance numérique de chacune des langues en fonction des localisations peut être consulté sur les schémas tels que 1 et 2 qui illustrent le multilinguisme des villes de Macouria et Saint-Laurent-du-Maroni.

Multilinguisme des territoires Plurilinguisme des citoyens Monolinguisme des institutions ?

Isabelle Léglise, Directrice de recherche au CNRS, SeDyL (CNRS, INALCO, IRD)

TABEAU 1 : LISTE DES PRINCIPALES LANGUES PARLÉES EN GUYANE (LÉGLISE 2007a)

Type de langues	Nom de la (variété de) langue	Caractéristiques
Langues amérindiennes	arawak ou lokono	Langues autochtones appartenant à trois familles linguistiques (caribe, tupi-guarani et arawak). Listées dans le rapport Cerquiglini, elles sont parlées dans leur ensemble par moins de 5 % de la population ¹ . Les deux premières, en raison de leur faible nombre de locuteurs ou de rupture de transmission vers les jeunes générations, peuvent être considérées comme « en danger » ² .
	émérillon ou teko	
	kali'na	
	palikur	
	wayana	
	wayampi	
Langues créoles à base lexicale française	créole guyanais	Résultant de l'esclavage et de la colonisation française en Guyane. Mentionnée dans le rapport Cerquiglini, langue maternelle d'environ un tiers de la population, elle est véhiculaire dans certaines régions – en particulier sur le littoral.
	créole haïtien	Parlée par une population d'origine haïtienne représentant, selon les sources, entre 10 et 20 % de la population guyanaise.
	créole martiniquais, créole gadeloupéen	Langues parlées par des Français venant des Antilles, estimés à 5 % de la population guyanaise.
	créole de Sainte-Lucie	Langue issue de l'immigration en provenance de Sainte-Lucie aux siècles derniers, parlée actuellement par moins de 1 % de la population.
Langues créoles à base lexicale anglaise	aluku	Variétés de langues ³ (Easter Maroon Creoles) parlées par des Noirs Marrons ayant fui les plantations surinamiennes au XVIII ^e siècle, mentionnées dans le rapport Cerquiglini. Les langues premières de Marrons faisant historiquement partie de la Guyane ou de migrants récemment arrivés du Surinam, elles sont parlées par plus d'un tiers de la population guyanaise. Elles jouent également un rôle véhiculaire dans l'Ouest guyanais.
	ndyuka	
	pamaka	
	sranan tongo	Langue véhiculaire du Surinam voisin, elle est la langue maternelle d'une très faible partie de la population guyanaise, notamment dans l'Ouest, où elle joue cependant un rôle véhiculaire.
Langue créole à base anglaise (partiellement relexifiée en portugais)	saamaka	Parlée par des Noirs Marrons originaires du Surinam mais installés en Guyane depuis plus ou moins longtemps, mentionnée dans le rapport Cerquiglini. Les estimations chiffrées sont les plus fluctuantes à son égard. Selon PRICE et PRICE (2002), les Saramaka constituerait le groupe de Marrons le plus important de Guyane (10 000 personnes), toutefois nos enquêtes montrent des taux de déclaration du saamaka souvent inférieurs aux autres créoles à base anglaise.
Variétés de langues européennes	français	Langue officielle, langue de l'école, langue maternelle des 10 % de la population venant de métropole ainsi que de certaines parties bilingues de la population (en particulier à Cayenne) et partiellement véhiculaire en Guyane.
	portugais du Brésil	Langue parlée par une immigration brésilienne estimée entre 5 et 10 % de la population guyanaise, jouant un rôle véhiculaire dans l'Est, le long du fleuve Oyapock.
	anglais du Guyana	Variété parlée par une immigration venant du Guyana voisin, estimée à 2 % de la population.
	néerlandais	Langue parlée par une partie de l'immigration surinamienne ayant été préalablement scolarisée dans cette langue.
	espagnol	Langue parlée par une infime partie de la population originaire de Saint-Domingue et de pays d'Amérique latine (Colombie, Pérou, notamment).
Langues asiatiques	hmong	Langue parlée par une population originaire du Laos, arrivée en Guyane dans les années 1970, représentant 1 % de la population, regroupée essentiellement dans deux villages, mentionnée dans le rapport Cerquiglini.
	chinois (hakka, cantonais)	Variétés de langue parlées par une immigration d'origine chinoise datant du début du siècle.

1. Si on rapporte les diverses estimations concernant les groupes humains concernés aux statistiques globales de la population (INSEE, 1999) En raison des difficultés de recensement en Guyane, on sait toutefois que ces chiffres officiels sont sous-évalués.

2. Une position extrême consiste à considérer toutes les langues de Guyane, à l'exception du créole guyanais, comme « en danger » (LAUNIER 2000), en retenant comme critère les faibles chiffres de population dans le département : quelques centaines ou quelques milliers de locuteurs selon les cas. En ce qui concerne les langues amérindiennes, notons que le lokono – qui est menacé car il n'est plus parlé par les jeunes générations en Guyane – est encore parlé par de nombreux locuteurs au Guyana, tandis que le teko – dont la transmission familiale est encore assurée – n'est parlé qu'en Guyane.

3. L'aluku, le ndyuka et le pamaka sont considérées comme des variétés dialectales d'une même langue, le nenge (en aluku et pamaka) ou nengee (en ndyuka), cf. GOURY, MIGGE (2003).

SCHÉMA 1 : LANGUES DE PREMIÈRE SOCIALIZATION À MACOURIA

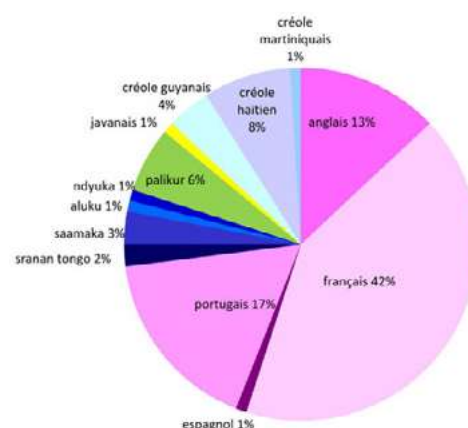
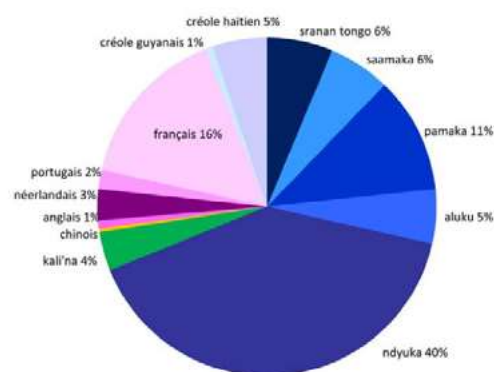


SCHÉMA 2 : LANGUES DE PREMIÈRE SOCIALIZATION À SAINT-LAURENT-DU-MARONI



D'après I. Léglise (2011)
Conception I. Léglise / Réalisation D. Troiani

- Ces derniers schémas ont été réalisés à partir d'enquêtes effectuées auprès d'enfants d'une dizaine d'années. Tous les résultats de ces enquêtes sont disponibles ici :

https://sedyl.cnrs.fr/Isabelle_Léglise/guyane/

Plurilinguisme des citoyens

Si on s'intéresse maintenant aux langues parlées par les individus, mes enquêtes ont pu montrer que les Guyanais sont plurilingues depuis leur jeune âge et que leurs répertoires linguistiques s'étoffent au fil des années, en particulier à l'adolescence et en tant que jeune adulte. On peut à nouveau représenter ce plurilinguisme de différentes manières.

Par exemple, à l'aide du schéma 3 suivant, on peut illustrer les langues utilisées par un enfant en fonction de ses interlocuteurs dans la famille :

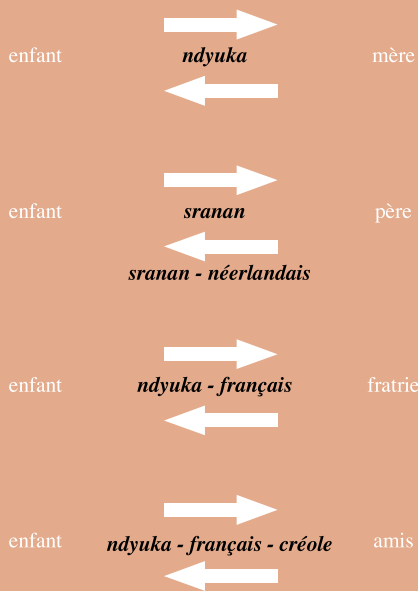


SCHÉMA 3 : GESTION DES LANGUES EN FONCTION DES INTERLOCUTEURS PAR UN ENFANT CONFRONTÉ À 5 LANGUES QUOTIDIENNES

On peut aussi donner à voir ce plurilinguisme se déployer lors d'interactions entre pairs (ici des jeunes adultes d'une vingtaine ou trentaine d'années à Saint-Laurent du Maroni mêlant des ressources linguistiques appartenant à 5 langues différentes) :

E: Wan sers mi e da, wan tra wroko leki soudati, fu la mairie / lameri gi la mairie / lameri. Ma mi hoop taki nanga kontrakt, den man na e gi wan langa kontrakt, siksi mun, e' i e wroko bun, den man gi i siksi mun baka, te nanga tu yuti, a kuba, den man stop en.

Je travaille comme agent de sécurité, un peu comme soldat, de la mairie, pour la mairie. Mais j'espère que ce sera avec un contrat, ces gens ne font pas de contrats longs six mois, si tu travailles bien, les gens te donnent six mois de plus, jusqu'à maximum deux ans, et c'est fini, ils arrêtent.

Monolinguisme des institutions ?

Le titre de cette troisième partie est volontairement provocateur. Car face à tant de multilinguisme, les institutions ne peuvent être monolingues même si certaines semblent promouvoir (voire exiger) une communication exclusivement en français alors que d'autres semblent faire des choix de communication par écrit dans certaines langues internationales et pas dans les langues des Outre-mer. Pourtant les acteurs sociaux qui y travaillent (agents aux guichets, personnel hospitalier, enseignants etc.) sont eux-mêmes souvent plurilingues. Lorsqu'on observe les affichages dans les différents services ou qu'on écoute les conversations qui se déroulent dans différents lieux, on a accès parfois à des exemples de communication plurilingue réussie mais aussi ce qu'on peut appeler des ratés de la communication.

L'un des domaines les plus alarmants en termes d'implications de ces difficultés de communication liées à l'absence de traductions systématiques, outre celui de la justice, est celui de la santé.

Cette question est prise à bras le corps par certains hôpitaux, en France hexagonale, comme l'hôpital Avicenne et les hôpitaux signataires de la **déclaration d'Amsterdam** : « Vers des hôpitaux adaptés aux besoins des migrants dans une Europe de la diversité ethnique et culturelle ».

Or, le même type de diversité, linguistique et culturelle, est présent à l'hôpital en Guyane, sans qu'une prise en compte systématique ne soit proposée. Je ne reviens pas ici sur les ratés de la communication ordinaire, en milieu hospitalier (Léglise 2007b), pour me concentrer sur les absences de traduction en langues locales de la signalétique publique.

La photo 1 ci-dessous a été prise à l'accueil de l'hôpital de Saint-Laurent-du-Maroni en 2005. On remarque que l'indication « accueil » n'apparaît qu'en français. En revanche, une interdiction est traduite dans deux langues internationales : l'anglais et le sranan tongo. Aucune indication en langue de Guyane n'apparaît.



PHOTO 1 : SIGNALÉTIQUE À L'ENTRÉE DE L'HÔPITAL DE SAINT-LAURENT-DU-MARONI (LÉGLISE, 2007b)

Les photos 2 ont été prises le 14 mars 2020 à l'aéroport Félix Eboué de Cayenne. Il s'agit d'affiches de l'ARS indiquant les gestes barrières à effectuer en raison du coronavirus. Les documents affichés sont, outre l'original en français placardé à de nombreux endroits, une traduction en espagnol, une en sranan tongo, une en portugais du Brésil, la dernière en créole guyanais. Aucune langue de Guyane n'apparaît hormis le créole guyanais - ce qui, en tant que voyageuse présente ce jour-là au

milieu de nombreux Guyanais m'étonne. On peut imaginer qu'en dehors de la dernière affiche clairement adressée aux Guyanais lisant le créole guyanais, les autres ne sont destinées qu'à des voyageurs venant de pays hispanophones, du Brésil ou du Surinam. Or, les jours suivants, cette absence de traductions en langues de Guyane fait réagir associations et population qui œuvrent pour proposer des traductions.



PHOTO 2 : AFFICHAGES À L'AÉROPORT DE CAYENNE

► A partir du 17 mars 2020, le site de l'ARS-Guyane publie la traduction de ces consignes via des affiches dans 16 langues ainsi que des vidéos dans 19 langues parlées en Guyane, en particulier dans les langues amérindiennes (kalin'a, palikur, teko, wayana, wayampi) et les langues créoles non représentées à l'aéroport (notamment dans les langues des Marrons : nengee tongo, saamaka mais aussi en créole haïtien par exemple). Devant l'enjeu sanitaire de diffusion des gestes barrières, des solutions sont donc trouvées, même si elles sont bricolées. Le même succès n'est pas au rendez-vous pour expliquer la vaccination. En septembre 2021, alors que la Guyane est l'un des territoires où l'adhésion de la population à la vaccination est le plus faible, avec seulement 22% de vaccinés, des spots explicatifs en français ne sont traduits qu'en deux langues locales (ndyuka et wayana), un dépliant uniquement traduit dans une langue de Guyane. (<https://www.guyane.ars.sante.fr/campagne-de-vaccination-contre-le-covid-19>).

Comme on l'a vu, les choix des langues employées ou affichées ne sont jamais anodins. Si les institutions ne promeuvent bien souvent que le français, elles affichent parfois un plurilinguisme sélectif à propos duquel on peut s'interroger sur le circuit de décisions ayant abouti à ces choix. Ces choix ne font malheureusement apparaître que très rarement les langues des Outre-mer. Pourtant, l'exemple de la traduction des gestes barrières, avec affichages et vidéos ou spots radio en de multiples langues, montre que cela est tout à fait possible.

Conclusion

Face à un territoire multilingue par excellence et une population éminemment plurilingue mais qui ne maîtrise parfois pas le français, on pourrait s'attendre à la mise en place de politiques linguistiques demandant aux institutions de s'adresser aux citoyens dans les différentes langues que pratiquent ces derniers – tout du moins dans les langues identifiées comme « langues de Guyane » ou « langues de France » depuis une vingtaine d'années. Ainsi, dix ans après un premier constat (Léglise 2011), dans les domaines de la santé ou de la justice, je continue à me demander quel accès aux services publics est réellement possible pour des citoyens non francophones.

Pour réduire les inégalités, le rapport de la commission nationale consultative des droits de l'Homme (2017)⁽¹⁾ recommande notamment la traduction des communications ainsi que la diffusion d'informations juridiques dans les médias locaux « dans le respect de la tradition orale et du multilinguisme propres aux territoires » ultramarins. Ces dernières années, après de nombreuses publications scientifiques, un certain nombre de rapports officiels préconisent une plus grande reconnaissance et utilisation des langues des Outre-mer ; les Etats Généraux du Multilinguisme dans les Outre-mer ont abouti à la **déclaration de Cayenne (2011)**⁽²⁾.

L'avis du Conseil économique et social (2019)⁽³⁾ encourage enfin, pour une meilleure cohésion sociale, de valoriser les langues des Outre-mer non seulement dans l'éducation où « chaque enfant doit avoir la possibilité d'apprendre à lire et à écrire dans sa langue maternelle, au même titre que dans la langue française » mais également, dans les domaines de l'accès à la santé, l'éducation, la police, au droit et à la justice où « les pratiques de traduction, d'interprétation et d'accompagnement en langue régionale doivent être encouragées. L'expression orale en langues régionales peut être assurée dans les espaces d'accueil des services publics » de même que la signalétique à l'écrit. Les constats ayant été clairement effectués et installés dans le débat public ces dix dernières années, on pourrait espérer que la tenue des Etats Généraux du Multilinguisme dans les Outre-mer, en octobre 2021 à la Réunion, permette de nous faire avancer vers une politique linguistique à la hauteur de la richesse portée par les Outre-mer et des enjeux de justice sociale qui sont posés : une politique linguistique plurilingue et inclusive. L'accueil des citoyens par les services publics, dans au moins une des langues qu'ils parlent, même si ce n'est pas le français, devrait à mon sens être une priorité. •

(1) https://www.cncdh.fr/sites/default/files/170622_avis_acces_a_la_justice_et_au_droit_outre-mer_0.pdf

(2) https://www.iecee.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2019/2019_16_Langues_regionales_outremer.pdf

(3) <https://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/Documentation-administrative/Declaration-de-Cayenne-2011>

Références

- Alby, S., et Léglise, I. (2005). *L'enseignement en Guyane et les langues régionales, réflexions sociolinguistiques et didactiques*. Marges Linguistiques 10, 245-261.
- Alby S. et I. Léglise (2016) *L'éducation bilingue dans le contexte multilingue guyanais : dispositifs cloisonnants et pratiques pédagogiques innovantes*. Dans L'éducation bilingue en France : politiques linguistiques, modèles et pratiques, Hélot C. et Erfurt J. (dir), 66-86. Limoges, Lambert Lucas.
- En ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01426303/document>
- Cerquiglini, Bernard. , éd. 2003. *Les langues de France*. Paris: PUF.
- Goury, L., Launey, M., Queixalós, F., et Renault-Lescure, O. (2000). *Des médiateurs bilingues en Guyane française*. Revue française de linguistique appliquée V-1: 43-60.
- Léglise, I. (2007a). *Des langues, des domaines, des régions. Pratiques, variations, attitudes linguistiques en Guyane*. In Pratiques et Représentations Linguistiques En Guyane : Regards Croisés, I. Léglise, et B. Migge, eds. (Paris: IRD Editions), pp. 13-30.
- Léglise I. (2007b), *Environnement graphique, pratiques et attitudes linguistiques à l'hôpital (St Laurent du Maroni)*, dans Léglise I. & Migge B. (dirs), Pratiques et représentations linguistiques en Guyane : regards croisés, Paris, IRD Éditions, p. 403-423.
- Léglise I. (2011) *Quel accès aux soins et aux services publics pour des citoyens non francophones ?* Culture et Recherche, no 125: 10-11.
- En ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00680947/document>
- Lemercier É., V. Muni Toke, et É. Palomarès (2014) *Les Outre-mer français*. Terrains & travaux, no 24 (octobre) : 5-38.
- En ligne : http://www.cairn.info.gate3.inist.fr/resume.php?ID_ARTICLE=TT_024_0005